



Les régulateurs français et irlandais s'accordent sur le financement du projet Celtic Interconnector

29.05.2019 • PROJET

Dans le cadre de la demande d'investissement faite par RTE et EirGrid en septembre 2018.

La CRE (Commission de Régulation de l'Energie) et la CRU (Commission for Regulation of Utilities), autorités de régulation française et irlandaise, ont adopté une décision conjointe le 25 avril 2019 pour le financement du projet d'interconnexion électrique Celtic Interconnector.

<https://www.cre.fr/Actualites/Vers-une-premiere-liaison-electrique-entre-la-France-et-l-Irlande>